AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Vermond, 25 juin 1849

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vermond, 25 juin 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Degon</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Gonnet</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Vermond</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (349)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vermond, 25 juin 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27002

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>25 juin 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Vermond</u>
Lieu de destinationPéronne (Somme)

Description

RésuméGodin envoie à Vermond deux échantillons de sa nouvelle cuisinière et espère qu'il lui en fera la commande à la prochaine saison. Il promet l'envoi prochain du tarif des marchandises des Fonderies et manufacture Godin-Lemaire et précise que la cuisinière avec chaudière coûte 51 F et la cuisinière sans chaudière coûte 39 F. Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Vermond que Degon est en faillite et que ses créanciers ne recevront à peu près rien, et que Gonnet ne lui a pas encore répondu sur le jugement de l'affaire à Péronne.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées

- <u>Degon [monsieur]</u>
- Gonnet [monsieur]

Lieux citésPéronne (Somme)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGonnet GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéDroit/Justice

BiographieAvoué à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Gonnez.

NomDegon GenreHomme Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomVermond GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéCommerce

BiographieMarchand de charbon à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle. Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

14:49 349 Peronne Monsuur Vir moni Juin 25 pe prenis la Lebert de vous expirie mes whantillow de ma pourille misinue de 60 untimetres deserver de vous favier appreced tous les soins que fai apportes dans la confection de mes produits pai pense qu'il vous sirait agriable de recetoir us objets sous la condition de les price entrer dans la première demande que prespere recevoir de vous horsque le moment de la vente sera arrivi si toutefois vous ne vous determines plustot a me favoriser de tos ordres Je vous acresseraie sous quelque yours montarif les prise des infrantiflans que je vous averses Some pour la misener are chausered for 50 alle doens spourier fr 39 ja vous ou fait connaître listue de men proces. Degon ist are journ her an faithethe et en faithe ser manuers ne recevent in on se pue pies mes ourgations par civil a berenne je na enver hue aman repunse dow here vande moment cout que de vote esté vous reserve pourtant ausse en finer Vul ag elle in I I of quintin Monsieur houriequin J'ai omis de vous faire remarquer que les tetes de tellre que ye vous ai commendées doirent pouler les millésimes de 1450 en consequence tous y meltrez les 3 chiffres suivants 185 mai sous m'en perez 100 sur fauille semple are 14th at do our facille doubles. y ai , remarque de nouveau le travail du desinative que vous marez envoye pour ichantillon